

# NOTE

## F.R.A.P. FONDS REGIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PLANS

2018

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITES AU FRAP  
MODALITÉS D'UTILISATION ET ILLUSTRATIONS D' ACTIONS  
IMPRIMÉ DE DEMANDE DE RECOURS AU FRAPSUIVI PAR  
Annie DERRIEN  
05.55.31.79.13  
[a.derrien@anfh.fr](mailto:a.derrien@anfh.fr)

### ETABLISSEMENTS CIBLES

- Établissements du panel 3 (moins de 300 agents ETP)

### NATURES DE FRAIS PRIS EN CHARGE

- Frais pédagogiques et/ou de déplacement et/ou de traitement. Ces derniers sont forfaitisés à 125€ par jour et par agent.
- À l'examen des dossiers, l'ANFH se laisse la possibilité de valider tout ou partie de la demande.
- Ne seront financés que les frais relatifs à l'année en cours.

### CRITERES

Seront prioritaires :

- Les établissements ayant engagé la totalité de leurs plans de formation au moment de la demande (demandes de prises en charge transmises à l'ANFH).
- Les établissements n'ayant pas bénéficié de ce fonds au cours des deux années précédentes.

### ILLUSTRATIONS DE SITUATIONS POUVANT JUSTIFIER UN RECOURS AU FRAP

- Aide au financement :
  - lors de situations exceptionnelles
  - pour des projets spécifiques
  - pour des actions innovantes
  - lors de la participation aux actions coordonnées proposées par l'ANFH
- Aide à la prise en charge d'actions complémentaires pour finaliser le plan
- Financement ou aide au financement en lien avec des situations de handicap (selon les mêmes conditions que le FIPHFP)
- ...

### MODALITES D'EXAMEN

- Formulaire ci-après à remplir et à adresser à la délégation régionale.
- Demandes à adresser avant le 31 mai. Toutefois, les demandes reçues après cette échéance pourront être examinées sous réserve de crédits disponibles.

# IMPRIMÉ DE DEMANDE DE RECOURS

ÉTABLISSEMENT : .....

MONTANT(S) DEMANDÉ(S) :

PRIORITÉ	FORMATION	MONTANTS EXERCICE EN COURS			TOTAL
		ENSEIGNEMENT	DÉPLACEMENT	TRAITEMENT	
1		€	€	€	€
2		€	€	€	€
3		€	€	€	€
4		€	€	€	€
<b>TOTAL</b>					<b>€</b>

SITUATION JUSTIFIANT LA DEMANDE :

Fait à .....

Le .....

Signature du directeur ou de la directrice et cachet de l'établissement

## CONTACTS CONSEILLERE GESTION DE FONDS

Annie DERRIEN  
05.55.31.79.13  
a.derrien@anf.fr

Angéline DUBOIS  
05.55.31.79.15  
a.dubois@anf.fr

Geneviève GARDELLE  
05.55.31.79.17  
g.gardelle@anf.fr

Emmanuelle LETOUZÉ  
05.55.31.79.10  
e.letouze@anf.fr

## DÉLÉGATION ANFH LIMOUSIN

17 rue Columbia – Parc Ester Technopole – 87068 LIMOGES CEDEX – 05.55.31.12.09